

sorier de la Ville avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée.

6.—M. l'échevin Lévesque pose certaines questions au président *pro tempore* de la Commission des Incendies et de l'Eclairage avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée.

7.—Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de mettre devant le Conseil, à la prochaine assemblée, tous les plans, devis, etc., concernant la reconstruction, en 1904, de l'écurie No 2 et de ses accessoires, ainsi que les réparations aux écuries Nos 1 et 3 et aux accessoires à l'abattoir du marché à bestiaux de l'Est.

8.—M. l'échevin L.-A. Lapointe informe le Conseil que deux rapports, provenant de la Commission de l'Hôtel de Ville, ont été déposés chez le greffier de la Cité et dûment étampés par ce dernier, le 30 décembre dernier; qu'ils ont été apportés au Conseil, ce même jour, mais n'ont pas été soumis. Il désire savoir ce qu'il est advenu de ces rapports.

M. le président de la Commission de l'Hôtel de Ville déclare qu'il avait été décidé de ne pas soumettre ces rapports à cette assemblée, et qu'il a informé le greffier de la Ville, le lendemain de ladite assemblée du Conseil, qu'il avait laissé ces rapports dans ou sur son pupitre, ajoutant qu'il pourrait les trouver là.

Le président se retire alors de la salle du Conseil pendant quelques instants, et, à son retour, il déclare qu'il s'est fait remettre ledits rapports par le secrétaire de la Commission de l'Hôtel de Ville, qui les avait en sa possession.

ACTES.

9.—Quittance de la Ville en faveur de la Succession Ernest Benoit et en faveur de M. Hamel Chartrand.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: D'approuver ledits actes et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à les signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

10.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations s'élevant à \$2,566.68.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$15,000 à l'Ecole Technique de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (MM. les échevins Nault et Couture dissidents).

12.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie au sujet de la traverse de la rue Rose-de-Lima.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

13.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$50 pour augmenter le salaire du capitaine Taylor.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

14.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande des crédits de \$50 et de \$25 pour allocations de loyers.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

15.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission spéciale *re* Poste de Police No 13 qui demande un crédit de \$400.

urer with a request that they be replied to for next meeting.

6.—Ald. Lévesque put certain questions to the chairman *pro tem.* of the Fire and Light Committee with a request that they be replied to for next meeting.

7.—On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to lay before Council for next meeting, all plans, specifications, etc., concerning the reconstruction, in 1904, of stable No. 2 and accessories, as well as the repairs to stables No. 1 and 3 and accessories at the Eastern abattoir cattle market.

8.—Ald. L. A. Lapointe informed Council that two reports from the City Hall Committee had been deposited with the City clerk and duly stamped by him, on the 30th December last; that they had been brought into the Council chamber on that date, but had never been submitted. He desired to know what had become of said reports.

The Chairman of the City Hall Committee declared that it had been decided not to submit said reports at the meeting and he had informed the City clerk the day following said meeting of Council that he had left them in or upon his desk. He added that he could find them there.

The Chairman then withdrew from Council for a few moments and declared that he had obtained said reports from the secretary of the City Hall Committee, in whose possession he had found them.

DEEDS.

9.—Acquittances by the City to Estate Ernest Benoit and to Mr. Hamel Chartrand.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

10.—From Finance Committee, to settle claims amounting to \$2,566.68.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—From Finance Committee, to pay a sum of \$15,000 to the Montreal Technical school.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Nault and Couture dissenting.)

12.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee concerning the crossing at Rose de Lima street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

13.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$50 to increase the salary of captain Taylor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

14.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Fire and Light Committee, for appropriations of \$50 and \$25 for rent allowances.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

15.—From Finance Committee, concurring in the report of the special Committee *re* No. 13 Police station for an appropriation of \$400.